



BULLETIN MUNICIPAL n°2 - 24/09/2020

■ DEMANDE DE SUBVENTIONS

Suite aux dégâts des eaux provoqués par les intempéries du 11 mai 2020, une demande de subvention est possible auprès du Conseil Départemental, pour les chemins du Malous, de la Poussarié, ainsi que pour le curage du fossé sur l'avenue Constantin de Boisseson. Un dossier peut être constitué pour remettre en état le chemin du Malous et divers fossés. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité. (15 voix pour)

■ PASSAGE DU HAMEAU DE PONT-CARRAL

Afin d'étudier la mise en sécurité de la traversée de Pont-Carral une aide technique a été sollicitée auprès du Département. Le dossier est en cours de réalisation.

■ VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Dans le cadre des vérifications des installations électriques pour la Salle Roger Gau et l'Ecole des devis ont été établis. Nous restons dans l'attente de nouveaux devis concernant les autres bâtiments municipaux.

■ EAU DE MALACAN : CONTRAT DE REGULARISATION DES SOMMES DUES.

Un contrat de transaction entre la commune de Noailhac et le Syndicat d'adduction d'eau potable du Pas des Bêtes a pour objet de déterminer les sommes dues par la Commune de Noailhac au SMAEP du Pas des Bêtes suite à la fourniture d'eau potable aux hameaux de Fialesuch et de Malacan par la commune de St Salvy de la Balme. En effet, cette dernière supporte le coût de fonctionnement de la production d'eau potable, dont une partie est utilisée par les deux hameaux de Noailhac.

Une réunion en sous-préfecture a permis d'établir le montant que la commune de Noailhac devrait verser pour 2019, soit 13 500 €. Le SMAEP contribue également pour partie au fonctionnement de St Salvy de la Balme. De ce fait, les abonnés de Malacan paieront, en 2019, le même prix de l'eau au m³ que les autres abonnés de la commune. L'acquittement de cette somme revêt un caractère de solidarité communale entre tous les abonnés au service de l'eau potable.

Décision mise au vote

Pour 14

Abstention : 1

Contre : 0

▪ **PROJET EOLIEN**

La Municipalité a été sollicitée pour un projet « Eolien » qui se situerait au nord de l'ancien dépôt de stériles de la mine. Le Conseil Municipal s'est rendu sur le site « Les Quatre chemins ». Au vu de l'impact : hauteur 150 mètres, nuisances visuelles et nuisances sonores. Celui-ci dans sa majorité (13 contre, 1 pour, 1 abstention) a décidé de ne pas donner un avis favorable au projet.

▪ **DESIGNATION D'UN DELEGUE AU CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCIALE**

Madame Christiane MADAULE se propose pour être déléguée.

▪ **RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT POUR LA DECHARGE.**

Les contrats de location pour la décharge (Chemin de Fialesuch) sont arrivés à échéance. Les deux propriétaires sont vendeurs de ces parcelles Le Conseil Municipal attend les propositions de vente avant de se prononcer.

▪ **PLAN DE SAUVEGARDE : MISE A JOUR**

Ce document sert à planifier les conduites à tenir en cas d'évènements graves.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, une mise à jour est en cours d'élaboration.

▪ **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE :**

Elle devrait avoir lieu le Mercredi 11 novembre 2020 à 10h30. Les modalités seront à préciser ultérieurement en fonction des protocoles liés au Covid-19.

▪ **DEMANDE DE MISE EN DISPONIBILITE D'UN AGENT**

Madame Angéline LOUBET demande une mise en disponibilité pour convenance personnelle à compter du 1^{er} Janvier 2021. Le Conseil Municipal donne son accord.

▪ **PROJET D'ACQUISITION DE NOUVEAUX TERRAINS SUR LA COMMUNE**

M. De Boisseson propose à la Mairie d'acquérir trois terrains urbanisables. Le dossier est à l'étude

▪ **EPIDEMIE COVID-19**

Un cas Covid-19 s'est avéré à l'Ecole au sein du personnel municipal. L'ensemble du personnel en contact direct, a été immédiatement confiné et testé. Grâce aux bénévoles et conseillers municipaux le fonctionnement normal de l'Ecole a pu être assuré (garderie, cantine et ménage)

Pour information tous les autres agents municipaux ont été testés négatifs.

▪ ASSOCIATIONS

Un protocole pour l'utilisation des salles et du matériel (nettoyage et désinfection) va être mis en place.

▪ PORTAIL FAMILLE - PARASCOL :

Il a été proposé à la Mairie un logiciel de gestion de la cantine et de la garderie. Une étude est en cours. Nous sommes en attente des devis pour nous positionner.

▪ RENCONTRE AVEC LES JEUNES :

Le 15 Septembre 2020 les jeunes nous ont fait part de leur souhait d'une activité volley. Celle-ci va démarrer le vendredi 2 octobre 2020 à 19h00. L'activité sera encadrée par une animatrice de la MJC de Lagarrigue.

Les jeunes souhaitent un lieu pour se retrouver le soir ou les week-ends. Un dossier est à l'étude

▪ BOITE A IDEES

Elle sera mise à disposition des administrés sur la façade de la Poste, accolée au panneau d'informations. Vous trouverez prochainement dans vos boîtes aux lettres une information plus détaillée.

▪ PROJET « 1000 CAFES »

Il vise à contribuer à la revitalisation des petites communes rurales en créant un espace de convivialité multiservices. Un groupe de travail va se constituer avec des élus et les personnes volontaires, intéressées par ce concept, qui se feront connaître au secrétariat de mairie. Une réunion est prévue le mardi 20 octobre à 18h30 à la Mairie pour expliciter ce projet et étudier sa faisabilité.